



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **De Jaumegarde SA**, Le Château 3, 2028 Vaumarcus
2. Date du prononcé de dissolution: 29.05.2017
3. Suspension de faillite: 16.11.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.12.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : tous travaux de construction, de rénovation et de décoration d'intérieur (pour but complet, cf. statuts).

Office des faillites
2053 Cernier

03889277

